

COMMERCE INTRA-AFRICAIN
**Le Nigeria accueillera l'IATF
en novembre prochain**

Page 07

**SAYOUD REÇOIT LES SYNDICATS
DES TRANSPORTEURS**



**Une concertation réussie pour
une loi équilibrée et apaisée**

Page 08

CONTRÔLE COMMERCIAL DURANT LE RAMADAN

**3 220 contrôles, 802 infractions
et 1,47 tonne de produits saisi en 10 jours**

Page 02



HADJ



**Les pèlerins invités à vite
réserver leurs billets**

Page 07

**DES TRAVAUX ATTENDUS POUR RESTAURER
LE CŒUR HISTORIQUE D'ORAN**



**Vaste opération de réfection
des voiries au centre-ville**

Page 04

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN



**Une campagne innovante alliant santé
dentaire et bien-être psychologique**

Page 04



LUTTE CONTRE LE LOGEMENT PRÉCAIRE
**La wilaya d'Oran
accélère la distribution
de 1050
logements RHP**

Page 03

CONTRÔLE COMMERCIAL DURANT LE RAMADAN

3 220 contrôles, 802 infractions et 1,47 tonne de produits saisis en 10 jours

Djamila M

La direction du commerce de la wilaya d'Oran a multiplié les actions de contrôle lors de la deuxième dizaine de jours de Ramadan, enregistrant 3 200 interventions sur les marchés et commerces et constatant plus de 800 infractions, avec la saisie de 1,47 tonne de produits non conformes. Ces opérations visent à garantir la stabilité du marché et la protection des consommateurs pendant le mois sacré, tout en assurant un approvisionnement régulier en produits de première nécessité.

La direction du commerce de la wilaya d'Oran poursuit ses sorties de terrain avec régularité, en renforçant les actions de contrôle et de sensibilisation dans l'ensemble des communes. L'objectif est de garantir la stabilité du marché et la protection des consommateurs durant le mois sacré. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme national mis en place par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, visant à assurer un approvisionnement régulier en produits de grande consommation et à préserver le pouvoir d'achat, particulièrement pendant les périodes de forte demande alimentaire.

3 220 interventions et 802 infractions relevées

Au cours de la deuxième dizaine de jours de Ramadan, les agents de contrôle des inspections régionales ont réalisé 3 220 interventions dans différents commerces et services. Selon Naïma Tahari, chargée de l'information à la direction du commerce d'Oran, ces actions ont conduit à la constatation de 802 infractions et à la rédaction de 799 procès-verbaux officiels, dans le cadre de l'application des lois et règlements visant à réguler l'activité commerciale et protéger le consommateur.

Ces contrôles ont concerné plusieurs communes et districts, notamment Arzew, El Onçor, Bir El Djir, Ain El Turk et le centre-ville d'Oran. Les inspections ont permis de vérifier la disponibilité des produits de grande consommation et le respect par les commerçants des règles en vigueur, notamment l'affichage et le respect des prix légaux.

Priorité à la chaîne d'approvisionnement et aux produits de base

Durant cette période, l'attention des agents s'est portée sur la chaîne d'approvi-



sionnement et la disponibilité des produits essentiels très demandés à Ramadan : denrées alimentaires, fruits, légumes, viandes et autres produits de consommation courante. Des conseils ont été prodigués aux commerçants pour respecter les prix légaux et éviter toute pratique pouvant déstabiliser le marché ou provoquer une hausse injustifiée des prix.

35 échantillons prélevés et 1,47 tonne de marchandises saisies

La direction du commerce a également intensifié le contrôle des conditions d'hygiène et sanitaires dans les espaces commerciaux, particulièrement ceux consacrés à la vente et à la préparation des aliments, afin de garantir la sécurité des produits proposés aux consommateurs. Dans ce cadre, 35 échantillons de produits alimentaires ont été prélevés pour analyses microbiologiques et physico-chimiques en laboratoire, afin de vérifier leur conformité aux normes sanitaires.

Par ailleurs, les contrôles ont conduit à la saisie de 1,47 tonne de marchandises non conformes ou ne respectant pas les exigences légales, ainsi que de 87,36 litres de produits liquides jugés non conformes. Les contrevenants ont fait l'objet de mesures légales conformément à la réglementation en vigueur sur la protection du consommateur et la lutte contre la fraude.

Une stratégie continue pour un marché stable

La direction du commerce d'Oran a précisé que ces opérations se poursuivront tout au long du mois de Ramadan et au-delà, dans le cadre d'une stratégie visant à réguler le marché et à lutter contre la spéculation et la fraude commerciale. L'objectif est également de sensibiliser commerçants et consommateurs à l'importance du respect des règles encadrant l'activité commerciale

et à la préservation de la santé publique.

Naïma Tahari a insisté sur le fait que le succès de ces actions de contrôle repose non seulement sur le travail des agents, mais aussi sur la participation active des citoyens. Les consommateurs sont invités à signaler toute infraction ou pratique commerciale illégale via les services locaux du commerce ou les numéros dédiés à la réception des plaintes.

La coopération administration-citoyens, clé d'un marché transparent

Selon elle, la collaboration entre l'administration et la société civile constitue un facteur essentiel pour instaurer un marché organisé et transparent, respectueux des lois et garantissant les droits de tous, commerçants comme consommateurs. Cette coopération permet de détecter rapidement les irrégularités et d'intervenir avant qu'elles ne s'aggravent.

Ces efforts s'inscrivent dans la continuité des initiatives publiques pour assurer la stabilité des marchés pendant les périodes de forte demande, en particulier à Ramadan. La direction du commerce d'Oran vise à maintenir l'équilibre du marché et à garantir l'accès des citoyens aux produits de première nécessité dans des conditions transparentes et équitables.

Le nombre d'interventions enregistrées au cours de cette deuxième dizaine de jours témoigne de l'intense activité des agents de contrôle, qui poursuivent quotidiennement leur travail sur l'ensemble du territoire de la wilaya pour veiller au respect des normes commerciales et lutter contre toute pratique illégale susceptible de porter atteinte aux droits des consommateurs ou de déstabiliser le marché. Ces opérations se poursuivront dans les jours à venir dans le cadre d'un plan de contrôle global visant à assurer un approvisionnement stable et un marché régulé durant le mois sacré.

LUTTE CONTRE LES PRATIQUES SPÉCULATIVES

Le marché de la banane dans le viseur des inspecteurs du commerce

S Hadjar

La direction du Commerce de la wilaya d'Oran poursuit sa vaste campagne de contrôle du marché, avec une attention particulière portée à la commercialisation de la banane, fruit très sollicité pendant le mois de Ramadan. Cette opération intervient après une flambée des prix enregistrée récemment, où le kilo de banane s'est négocié entre 700 et 800 dinars. Grâce aux mesures de régulation, le prix a été ramené à 600 dinars le kilo, témoignant de l'efficacité des inspections menées sur le terrain.

Les agents de l'inspection régionale du commerce, en coordination avec la brigade régionale de la gendarmerie nationale, ont effectué des tournées dans plusieurs commerces et marchés populaires. L'objectif principal était de vérifier la disponibilité du fruit, contrôler le respect des prix officiels et s'assurer que les consommateurs aient accès à des produits de qualité à des tarifs raisonnables.

Les inspections ont couvert un large éventail de points de vente, allant des grandes surfaces aux épiceries et marchés de proximité. Les agents ont veillé au respect des normes d'hygiène, à la bonne conservation des bananes et à la transparence des approvisionnements, en vérifiant notamment les factures des commerçants pour prévenir toute spéculation. Cette campagne nationale vise, au-delà du contrôle ponctuel des prix, à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à prévenir les pratiques spéculatives qui peuvent provoquer des hausses injustifiées. La vérification des factures d'approvisionnement et des conditions de stockage fait partie des mesures systématiques destinées à assurer la transparence des transactions et la régularité du marché.

Selon la directrice du Commerce, ces initiatives contribuent à renforcer la confiance des consommateurs et à garantir l'accès aux produits de première nécessité, particulièrement durant les périodes de forte demande comme le Ramadan. Elles illustrent également l'engagement continu des autorités à encadrer le marché et à préserver la stabilité économique au quotidien.

La directrice du Commerce réaffirme également l'engagement de son administration à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir la disponibilité des produits de première nécessité, en particulier pendant les périodes de forte demande comme le Ramadan.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LUTTE CONTRE LE LOGEMENT PRÉCAIRE

La wilaya d'Oran accélère la distribution de 1 050 logements RHP

Meriem B

Plus de 1 000 familles vivant dans des immeubles menaçant ruine vont bientôt accéder à un logement sûr à Oran. Une opération qui constitue une priorité pour les autorités nationales et locales et marque une avancée majeure dans la lutte contre l'habitat précaire.

Ce mardi, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a réuni les principaux responsables locaux pour faire le point sur la distribution de cette nouvelle tranche de logements RHP (programme de Résorption de l'Habitat Précaire). Parmi eux : le chef de la daïra, le maire d'Oran, le directeur du secteur du logement et le directeur général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière.

Le wali a ordonné la mise en

place d'une commission dédiée au recensement et à l'identification des bénéficiaires. L'objectif : accélérer les procédures tout en garantissant une distribution équitable. Ces logements sont destinés à des familles confrontées à des immeubles dangereux, souvent insalubres, et représentent pour elles un soulagement immédiat.

L'opération met l'accent sur l'humain. Pour ces familles, chaque logement livré n'est pas seulement un toit, mais la fin d'un quotidien marqué par l'insécurité et le risque. Des espaces modernes et adaptés aux besoins quotidiens seront désormais à leur disposition, améliorant considérablement leur qualité de vie.

Le wali a également insisté sur la coordination entre les différentes structures administratives pour res-

pecter les délais et assurer un suivi strict des bénéficiaires. Il a rappelé que la lutte contre le logement précaire est une priorité majeure, clé du développement urbain et du bien-être social.

Dans le même temps, plusieurs communes finalisent les listes des bénéficiaires des logements LPL (logements sociaux). La libéralisation de ces listes permettra aux familles éligibles de quitter progressivement des conditions de vie difficiles pour accéder à un logement décent et sécurisé.

Avec cette nouvelle tranche de plus de 1 000 logements RHP, Oran franchit un pas déterminant vers la résorption de l'habitat précaire. Une avancée concrète qui allie action sociale et planification urbaine responsable, au service de milliers de citoyens.

PROTECTION DU LITTORAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le wali d'Oran presse l'achèvement de la STEP de Mers El Kébir

Toufik K

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a donné mardi des instructions fermes en vue de trouver une solution définitive aux problèmes de fuites d'eaux usées qui affectent la région de Mers El Kébir, tout en exigeant l'achèvement rapide du projet de station d'épuration des eaux usées (STEP) en cours de réalisation dans cette commune relevant de la daïra d'Ain El Turck.

Ces directives ont été formulées lors d'une réunion consacrée à l'état d'avancement de cette infrastructure stratégique, au cours de laquelle le chef de l'exécutif local a suivi un exposé détaillé présenté par la directrice des ressources hydrauliques, en présence des responsables de l'Office National de

l'Assainissement, l'organisme chargé de la réalisation et de la gestion des installations d'assainissement à l'échelle nationale.

Rappelons que le projet affiche un taux d'avancement de 90 % à la fin de l'année 2025. La future station est dotée d'un système de traitement tertiaire, une technologie permettant d'améliorer significativement la qualité des eaux traitées, de réduire les rejets polluants dans le milieu naturel et d'ouvrir la voie à la réutilisation des eaux épurées, notamment pour l'irrigation agricole et l'arrosage des espaces verts.

Au-delà de la résolution des problèmes d'eaux usées constatés dans la zone, cette infrastructure s'inscrit dans un programme plus large visant à renforcer les capacités d'épuration à l'échelle de la wilaya

d'Oran. Elle fait ainsi partie d'un ensemble de projets comprenant également les stations d'Oued Tlelat et de Gdyl, destinés à porter la capacité globale de traitement des eaux usées de la wilaya à près de 550 000 m³. La mise en service de la STEP de Mers El Kébir viendra par ailleurs compléter le réseau d'infrastructures déjà opérationnelles dans la région, notamment celles d'El Kerma, Cap Falcon et Bethioua, contribuant à améliorer durablement le cadre de vie des habitants tout en renforçant la protection du littoral et des ressources hydriques. Pour les autorités locales, l'achèvement de ce projet constitue ainsi un enjeu à la fois environnemental, sanitaire et de développement durable pour l'ensemble de la zone ouest de la wilaya.

DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES

Raccordement au gaz finalisé, les projets électriques avancent à 85 %

S. M

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a présidé mardi une réunion consacrée à l'examen de la situation des projets relevant du secteur de l'énergie à l'échelle de la wilaya, dans le cadre du suivi régulier des programmes destinés à renforcer les réseaux d'électricité et de gaz naturel au profit des citoyens.

Cette rencontre s'est tenue en présence du directeur de l'administration locale, du directeur de l'énergie ainsi que des responsables des sociétés de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran et d'Essenia. Elle a permis de passer en revue l'état d'avancement des diffé-

rents projets engagés dans ce secteur stratégique.

À cette occasion, le directeur de l'énergie a présenté un exposé détaillé portant sur les opérations financées sur le budget de la wilaya, les projets inscrits à la charge de l'entreprise Sonelgaz, ainsi que le programme ministériel de l'année 2025 consacré au raccordement des foyers au réseau de gaz naturel. Les programmes prévus dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'exercice 2026 ont également été examinés.

Les données présentées lors de cette réunion font état d'un taux d'avancement de 100 % pour les

opérations d'étude et de réalisation des travaux de raccordement au gaz naturel à travers les différentes communes de la wilaya. S'agissant du raccordement au réseau électrique, les opérations d'étude et de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 85 %.

Au terme de la réunion, le wali a insisté sur la nécessité de renforcer le suivi de terrain des projets en cours de réalisation, soulignant l'importance d'accélérer leur concrétisation afin d'améliorer la qualité de l'alimentation en gaz et en électricité et de contribuer ainsi à l'amélioration du cadre de vie des citoyens à travers l'ensemble du territoire de la wilaya.

ARZEW

120 millions de dinars pour moderniser route et trottoirs

M. B

La commune d'Arzew a lancé un chantier d'envergure pour la réhabilitation des routes et des trottoirs du centre-ville et de la cité Les Chevriers, dans le cadre de sa stratégie visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à valoriser l'espace urbain. Le projet, dont le coût est estimé à 120 millions de dinars, figure parmi les opérations phares du programme de rénovation urbaine de la municipalité pour l'année en cours.

Abdelkader Benkadour Sahraoui, président de l'assemblée populaire communale, s'est rendu sur le terrain pour constater l'avancement des travaux, accompagné de membres du conseil et des services techniques concernés. Cette visite a permis de suivre l'évolution des chantiers et de vérifier la qualité des interventions.

Les travaux ont débuté sur la place du 1er-Novembre, symbole majeur du centre-ville, et s'étendront progressivement à l'ensemble des axes centraux et à la cité Les Chevriers. Ils comprennent le reprofilage et le ré-asphaltage des routes, la rénovation des trottoirs ainsi que l'amélioration des conditions de circulation pour les piétons et les véhicules. Le projet vise également à traiter les points noirs urbains qui ont longtemps gêné les habitants et les usagers, en raison de la dégradation des infrastructures et de l'étroitesse des voies piétonnes.

Lors de sa visite, le président de l'assemblée a insisté sur le respect des normes techniques et sur le maintien des délais de livraison, afin de permettre aux citoyens de profiter rapidement d'un cadre urbain modernisé. Il a rappelé que le choix de la place du 1er-Novembre comme point de départ n'était pas fortuit, cette place constituant le cœur névralgique de la ville et un lieu de convergence pour les activités urbaines.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre du programme global « Arzew se renouvelle 2026 », qui vise à dynamiser l'ensemble des projets d'aménagement urbain de la commune. Outre la réhabilitation des routes et des trottoirs, le programme prévoit l'amélioration de l'éclairage public, l'aménagement des espaces communs et l'embellissement du paysage urbain, dans l'objectif de créer un environnement plus agréable et fonctionnel pour les habitants et les visiteurs.

À terme, ces travaux devraient fluidifier la circulation, garantir la sécurité des piétons et contribuer à un cadre urbain harmonieux et moderne, en phase avec les ambitions de développement local de la commune.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Deux individus arrêtés avec 4,6 kg de kif et 30 millions de cts

Toufik K

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et procédé à l'arrestation de deux individus impliqués dans la revente de stupéfiants dans plusieurs quartiers populaires de la ville. L'opération, menée par les éléments de la première circonscription de la police judiciaire, a permis la saisie de 4,6 kilogrammes de kif traité ainsi qu'une somme de 300 000 dinars, considérée comme provenant des revenus de cette activité illicite.

Selon les informations communiquées par la police, l'enquête a été déclenchée à la suite de renseignements recueillis sur le terrain faisant état de l'existence d'un réseau organisé qui s'activait dans la commercialisation de drogue. Les mis en cause utilisaient notamment une motocyclette pour transporter et écouler les stupéfiants dans différents quartiers, afin d'échapper à la vigilance des services de sécurité. Les investigations menées par les enquêteurs, en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier les suspects et de localiser leur lieu d'activité. Les deux individus avaient également aménagé l'un des logements en cache servant au stockage de la drogue avant sa distribution.

Après leur interpellation et l'achèvement des procédures judiciaires, les deux suspects ont été présentés devant le parquet près le tribunal de Fellaoucen. Le magistrat instructeur a ordonné leur placement en détention provisoire dans l'attente de la suite de la procédure judiciaire.

DES TRAVAUX ATTENDUS POUR RESTAURER LE CŒUR HISTORIQUE D'ORAN

Vaste opération de réfection des voiries au centre-ville



Meriem B

Lundi soir, la commune d'Oran a marqué un tournant décisif dans l'amélioration de son cadre urbain avec le lancement officiel des travaux de réhabilitation de ses voiries dans le centre-ville. L'opération cible notamment les quartiers stratégiques de la délégation El Emir, avec Miramar et la Place Aboubakr Razi à la délégation communale Sidi El Bachir (Plateaux) en priorité, mais elle concerne également d'autres axes anciens du vieil Oran, longtemps délaissés au profit des nouvelles zones urbaines et périphériques.

Depuis des années, les habitants faisaient face à des chaussées détériorées, affectant la fluidité du trafic, la sécurité routière et le confort quotidien. Avec ce chantier, les riverains voient enfin leurs attentes concrétisées. Les travaux incluent un réasphaltage complet, le traitement

des sections endommagées, le renforcement de la chaussée et l'installation d'équipements répondant aux normes techniques, assurant ainsi la durabilité des aménagements.

Modernisation et fluidité : Une stratégie urbaine globale

L'initiative s'inscrit dans une politique globale de modernisation et d'embellissement de la ville, poursuivant les efforts déjà menés dans les zones périphériques et sur les grands axes stratégiques comme la RN11 et le troisième boulevard périphérique. L'objectif des autorités locales est double : améliorer la mobilité et la sécurité des habitants, tout en valorisant l'image de la ville pour accueillir les visiteurs dans des conditions optimales. À titre de rappel, le projet de réaménagement du chemin de wilaya n°83, dans sa partie reliant le rond-point Emir Abdelkader au rond-point du quartier Nasr dans la commune d'Es-senia, poursuit son cours. Ce chantier vise à améliorer la fluidité de la circulation et à renforcer la sécurité routière sur cet axe structurant de l'agglomération. En parallèle, des opérations d'entretien et de mise en valeur des espaces verts sont menées, avec la plantation de végétation et la remise en état des places publiques et des avenues. Ces aménagements visent à rendre le centre-ville plus accueillant et plus agréable, contribuant à un cadre de vie harmonieux et à la dynamisation commerciale et touristique des quartiers concernés. Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a rappelé que le suivi rigoureux des travaux et le respect strict des normes techniques sont essentiels pour garantir la qualité et la pérennité des infrastructures. Il a insisté sur la coordination entre les différents acteurs – entreprises de travaux publics, bureaux d'études et services municipaux – pour lever rapidement tout obstacle et assurer la livraison des chantiers dans les délais impartis.

Des retombées directes pour les habitants et l'économie locale

Au-delà de la réhabilitation des routes, ces travaux auront un impact direct sur la mobilité quotidienne, réduisant les embouteillages et améliorant l'accessibilité aux commerces, services publics et centres sociaux. La restauration des chaussées anciennes vise également à soutenir l'activité économique du centre-ville, en favorisant l'attractivité des commerces et en facilitant la circulation des visiteurs et des touristes.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des projets de développement urbain de la wilaya d'Oran, visant à concilier modernisation, sécurité routière et embellissement urbain. Pour les habitants et les visiteurs, le centre-ville s'annonce plus fonctionnel, plus sûr et plus agréable, confirmant l'engagement des autorités locales à offrir un cadre de vie de qualité et une ville attractive, à la hauteur de son statut de capitale de l'Ouest.

OPTIMISATION DES TRAITEMENTS CONTRE LE CANCER

Le CHU d'Oran forme ses équipes avec un expert d'Elekta

Sarah M

Dans le cadre de son engagement à moderniser les soins et à optimiser la prise en charge des patients atteints de cancer, le Centre Hospitalo-Universitaire d'Oran, Dr Benzerdjeb a lancé ce mardi une formation spécialisée en radiothérapie avancée.

Destinée aux physiciens médicaux du service, cette session de trois jours, qui se poursuivra jusqu'au 12 mars, est encadrée par un expert tunisien de la société Elekta, leader mondial dans la fabrication d'accélérateurs linéaires. Cette collaboration internationale permet aux participants de bénéficier directement du savoir-faire de la société et de ses pratiques de

pointe. Le programme se concentre sur les technologies VMAT (radiothérapie modulée par arc volumétrique) et IMRT (radiothérapie modulée en intensité), qui offrent une précision accrue dans le ciblage des tumeurs tout en épargnant les tissus sains.

Cette approche permet de réduire le nombre de séances nécessaires, diminuant ainsi la fatigue physique et le stress psychologique des patients, tout en raccourcissant les délais d'attente. En plus de l'aspect technique, la formation inclut un volet sur l'accompagnement humain et psychologique, avec un encadrement des psychologues et spécialistes du service de radiothérapie, afin d'assurer un suivi complet tout au long du traitement.

La cellule de communication du CHU d'Oran souligne que cette initiative illustre leur volonté de mettre les compétences locales au diapason des standards internationaux, tout en exploitant au maximum les possibilités offertes par les technologies de pointe.

La formation devrait entraîner une amélioration tangible du fonctionnement quotidien du service, avec des traitements plus précis et plus rapides.

Cette étape marque un pas important vers une prise en charge plus efficace, plus humaine et conforme aux meilleures pratiques mondiales, confirmant l'ambition du CHU d'Oran de s'imposer comme un établissement de référence dans la lutte contre le cancer.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Une quinzaine de zones ciblées dans la vaste campagne de propreté

S Hadjar

La wilaya d'Oran poursuit sa vaste opération de nettoyage et d'entretien des espaces publics sur instruction du wali Brahim Ouchene. Menée par la cellule de protection de l'environnement, cette intervention vise à renforcer la propreté et l'hygiène dans les quartiers et les axes routiers de la ville.

Les équipes ont concentré, ce lundi, leurs efforts sur plusieurs points stratégiques, notamment les chemins de wilaya n°84 et n°46, la corniche supérieure, le boulevard Des Lions, la rue Nasr, ainsi que les boulevards périphériques n°4 et les routes nationales n°4 et n°11. Les interventions se sont également étendues aux trémies et aux ronds-points autour de l'hôpital militaire, ainsi qu'aux quartiers Dar El Beïda, la cité 340 logements, haï Badr, Mimosas, El Otmania

et Les Falaises, tous situés le long de l'axe principal n°3. Parallèlement, la cellule assure la maintenance des voiries endommagées, avec des opérations de réfection et de revêtement sur les artères principales et secondaires de la wilaya. L'action ne se limite pas à l'entretien des routes : des équipes spécialisées poursuivent également la prise en charge des personnes sans abri, en les orientant vers des structures d'accueil, et procèdent à la capture des chiens errants. Dans le même cadre, la commune d'Oran a procédé au nettoyage et au ravalement de la partie de l'axe reliant le rond-point Prince à celui de Bahia, contribuant ainsi à l'amélioration visuelle et sanitaire de la ville. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la promotion d'un environnement urbain plus sain et agréable pour les habitants, en conjuguant propreté, sécurité et gestion des espaces publics. L'ensemble des opérations se poursuivra jusqu'à ce que tous les quartiers de la wilaya bénéficient d'une intervention complète.



CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN Une campagne innovante alliant santé dentaire et bien-être psychologique



Toufik K

La commission locale du Croissant-Rouge algérien, en partenariat avec l'association « Sourire et Espoir », a lancé, hier, une campagne originale de sensibilisation destinée à renforcer la prise de conscience des citoyens sur l'importance de l'hygiène bucco-dentaire et son rôle clé dans la prévention des maladies et le maintien de la santé générale.

L'initiative s'est distinguée par une approche globale combinant conseils pratiques et dimensions psychologiques. Les participants ont ainsi pu bénéficier de recommandations sur l'entretien quotidien des dents, mais également d'interventions de la cellule psychologique qui ont mis en lumière les liens entre santé bucco-dentaire, image corporelle et confiance en soi. Les spécialistes ont insisté sur l'impact de la qualité du sourire dans les interactions sociales, soulignant que la santé des dents va bien au-delà d'un simple aspect esthétique.

Les psychologues ont animé des discussions interactives, encourageant les participants à partager leurs expériences et à réfléchir à la manière dont leur hygiène dentaire influence leur estime de soi et leurs relations avec les autres. Ces échanges ont permis de sensibiliser les citoyens à considérer la santé bucco-dentaire non seulement comme une nécessité médicale, mais également comme un facteur de bien-être psychologique et de qualité de vie. Cette démarche innovante illustre l'intérêt d'intégrer le volet psychologique dans les campagnes de prévention sanitaire, en offrant un espace d'écoute et de dialogue qui enrichit la portée éducative des actions de sensibilisation. Les organisateurs espèrent ainsi encourager un comportement responsable et durable envers la santé des dents tout en renforçant l'équilibre psychique des participants.

TIMIMOUN

530 mères-récitantes dans le concours coranique

B.H

Plus de 530 femmes prennent part à la deuxième édition du concours spécial de mémorisation du Saint Coran « Mères-récitantes », lancé en début de Ramadhan, ont annoncé mardi les organisateurs.

Cette initiative, qui met à l'honneur l'apprentissage et la psalmodie du Livre saint selon les règles traditionnelles, vise à encourager les mères et femmes au foyer à s'imprégner des valeurs spirituelles du mois sacré, a expliqué Abderrahim Cherkak, secrétaire général de la ligue des activités culturelles et scientifiques de la wilaya.

Les participantes, réparties en trois tranches d'âge, rivalisent dans la mémorisation proportionnelle du Coran : 35-44 ans : 15 hizb minimum. 45-54 ans : mémorisation intermédiaire. 55 ans et plus : jusqu'à 45 hizb. Hadj Abdessalem El-Safi, imam à la direction des Affaires religieuses, souligne que ce concours incite les femmes des foyers à s'initier au Coran.



Parmi les concurrentes de plus de 50 ans figurent des apprenantes issues des classes d'alphabétisation, témoignant d'un engagement remarquable. Organisée en partenariat avec les directions locales des Affaires religieuses, de la Jeunesse et des Sports, et les Assemblées populaires communales (APC), la compétition sélection-

nera 27 lauréates. Celles-ci seront honorées lors des dix derniers jours de Ramadhan, en célébration des vertus spirituelles du mois sacré. Ce concours illustre l'élan collectif pour la préservation du patrimoine coranique au sein des familles, particulièrement dans les régions sahariennes comme Timimoun.

MASCARA

Lancement des travaux de la gare routière

B.Y

Dans une démarche stratégique pour moderniser l'infrastructure de transport, le wali Fouad Aïssi a donné mardi le coup d'envoi des travaux d'aménagement complet de la gare routière de la ville. Ce projet, financé à hauteur de 229 millions DA par le budget wilayen, s'inscrit dans les efforts continus des autorités locales pour consolider un secteur vital confronté à des insuffisances chroniques.

D'une superficie actuelle de 36 000 m², la gare – gérée jusqu'ici par un opérateur privé sous convention avec l'APC – dessert déjà 19 quais pour le transport public de voyageurs (TPV) et 21 quais pour les taxis. Les travaux transformeront radicalement cet espace en hub moderne, avec des aménagements prioritaires détaillés par Sihem

Mokhtar, directrice de l'Administration locale (DAL). Le chantier prévoit : Emplacements dédiés : Aménagement spécifique des quais pour bus interwilayas et taxis, avec séparation des flux entrée/sortie pour optimiser la circulation. Services voyageurs : Réhabilitation des espaces commerciaux et de services, bureau de consigne bagages, rénovation des guichets billetterie, installation d'un écran géant d'affichage des horaires.

Sécurité renforcée : Création de deux bureaux dédiés à la Sûreté nationale et à la Protection civile.

Confort familial : Aires d'attente climatisées, aire de jeux pour enfants, amélioration des espaces d'accueil.

Esthétique et accessibilité : Travaux extérieurs, réorganisation de la circulation bus, embellissement architectural pour un

service public exemplaire. "Cette gare doit devenir un modèle de fonctionnalité et d'accueil, au cœur du carrefour régional que représente Mascara", a déclaré Mme Mokhtar. Le wali a fixé un calendrier contraignant de cinq mois, exigeant un suivi terrain rigoureux à chaque étape. "Cette infrastructure vitale doit servir les voyageurs dès le début du second semestre 2026", a-t-il martelé, soulignant l'urgence face à l'afflux attendu pendant et après Ramadhan. Fethi Arhamnia, directeur des Transports, a replacé le projet dans une vision d'ensemble : réhabilitation systématique des gares routières des grandes communes, couverture intégrale des lignes intercommunales et interwilayas, révision des plans de circulation urbaine. "Mascara mérite une mobilité fluide et moderne", a-t-il affirmé.

SIDI BEL-ABBÈS

60% d'avancement pour le renforcement AEP

R.M

Le wali Fouad Aïssi a donné mardi le coup d'envoi du projet d'aménagement de la gare routière centrale de Mascara, une priorité des autorités wilayaes pour moderniser les services de transport public.

Doté d'une enveloppe de 229 millions de dinars issus du budget de wilaya, ce chantier prévoit des aménagements complets : emplacements dédiés aux bus et taxis interwilayas, réhabilitation des espaces commerciaux et de services, bureau de consigne bagages, deux bureaux pour la Sûreté nationale et la Protec-



tion civile, aires d'attente voyageurs, aire de jeux pour enfants et travaux extérieurs. Sihem Mokhtar, directrice de l'Administration locale (DAL), a détaillé la rénovation des guichets de billetterie et l'installation d'un écran d'affichage des départs. Les travaux incluent

l'amélioration des espaces d'accueil, la réorganisation de la circulation des bus et une esthétique modernisée pour offrir un service public exemplaire aux usagers.

"Ce projet répond aux exigences de qualité et de sécurité", a souligné Mme Mokhtar.

À cette occasion, le wali a exigé une accélération du chantier dans un délai ferme de cinq mois, avec un suivi terrain rigoureux de chaque étape. L'infrastructure doit être opérationnelle dès le début du second semestre 2026. Ce lancement s'inscrit dans une stratégie wilayenne ambitieuse pour combler les lacunes du secteur : réhabilitation des gares routières des grandes villes, couverture intégrale des lignes intercommunales et interwilayas, révision des plans de circulation. Fethi Arhamnia, directeur des Transports, a confirmé cette vision globale pour fluidifier la mobilité dans la wilaya.

TIARET

14 bureaux de poste ouverts les nuits de fin Ramadhan

K.M

Dès mardi soir, 14 bureaux de poste ouvriront les nuits des dix derniers jours de Ramadhan (jusqu'au 19 mars) dans plusieurs communes de Tiaret, de 21h à 23h. Cette tradition annuelle, annoncée par Abdelmadjid Hammouda, directeur de la Poste et Télécommunications, répond à l'afflux commercial nocturne en facilitant les services financiers.

Les bureaux concernés incluent la recette principale, Zaaroura et El-Mandhar El-Djamil au chef-lieu, plus ceux de Frenda, Sougueur, Ksar Chellala, Rahouia, Mechraa Sfa, Aïn Deheb, Aïn Kermes, Oued Lili, Dahmouni, Hamadia et Mahdia.

SOUGUEUR

Deux stades rénovés

K.M

Dans le cadre d'un programme ambitieux de développement sportif de proximité, deux stades réhabilités ont été officiellement mis en service mardi dans la ville de Sougueur (wilaya de Tiaret). Ces infrastructures modernes, supervisées par Rabah Mourad Yezza, secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, viennent enrichir l'offre sportive dans cette commune dynamique de la daïra. L'opération s'est déroulée lundi lors d'une visite d'inspection des daïras de Sougueur et Aïn Deheb, démontrant l'engagement des autorités locales à doter les quartiers populaires d'équipements sportifs de qualité, accessibles à tous. Situé au cœur du quartier éponyme, le stade "Les Frères Kebbouchestade de proximité a bénéficié d'une réhabilitation complète en seulement trois mois. Les travaux, financés par le budget communal 2025 à hauteur de 22,7 millions DA, ont permis : Pose de gazon synthétique haute qualité, résistant aux intempéries Installation d'un éclairage LED performant pour les entraînements nocturnes. Ce chantier exemplaire illustre la capacité des APC à mobiliser rapidement des ressources pour des projets concrets au service de la population. Dans le cadre d'un programme ambitieux de développement sportif de proximité, deux stades réhabilités ont été officiellement mis en service mardi dans la ville de Sougueur (wilaya de Tiaret). Au-delà des stades, Rabah Mourad Yezza a inspecté l'avancement de projets prioritaires dans l'hydraulique (réseaux AEP), l'éducation (équipements scolaires) et la jeunesse et sports (salles omnisports). Cette approche intégrée vise à transformer Sougueur et Aïn Deheb en pôles de développement équilibré. Ces inaugurations interviennent à un moment clé, alors que la wilaya de Tiaret accélère ses programmes d'infrastructures de proximité. Avec l'IRB Sougueur actif en championnats régionaux, ces stades deviennent des viviers pour les jeunes talents et des lieux de cohésion sociale. Ce second stade rénové pour 20 millions DA offre désormais un espace de loisirs privilégié aux résidents. Les travaux identiques – gazon synthétique, éclairage moderne, clôture neuve – en font un équipement idéal pour le football de quartier, le futsal et les activités physiques familiales.

HADJ

Les pèlerins invités à vite réserver leurs billets

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) invite l'ensemble des pèlerins concernés par la saison du hadj 1447h/2026 à réserver leurs billets dans les plus brefs délais, via le portail algérien du hadj, afin d'éviter d'éventuelles difficultés organisationnelles.

Pour prévenir toute difficulté pouvant entraver les pèlerins, le directeur des systèmes d'information chargé de la direction du Hadj au sein de l'Office, Mohamed Amine Bounemra, a déclaré mardi à l'APS que l'ensemble des pèlerins sont tenus de "respecter les échéances annoncées", précisant qu'ils sont invités à consulter le lien suivant : <https://bawabetelhadj.dz/scheduledtrips> pour obtenir davantage de détails sur les vols et les dates d'ouverture des réservations. Concernant l'ouverture des comptes des pèlerins sur l'application "Rakb Alhajib", le même responsable a précisé que l'accès s'effectue en utilisant les mêmes identifiants que pour le portail "Bawabet El Hadj", invitant les personnes souhaitant



voyager au sein d'un même groupe à "s'assurer de la création d'un groupe et de l'inscription de l'ensemble des noms des pèlerins via le portail avant d'entamer la réservation, afin d'éviter leur séparation sur différents vols". Les 12 aéroports de départ dédiés à la saison du Hadj cette année sont : Houari Boumediene (Alger), Mohamed Boudiaf (Constantine), Rabah Bitat (Annaba), Aïn Beida (Ouar-

gla), Ahmed Ben Bella (Oran), Boudghene Benali Lotfi (Béchar), Cheikh Sidi Mohamed Belkebir (Adrar), Moulay Ahmed Medeghri (Laghouat), Hadj Bey Akhramok (Tamanrasset), Mustapha Ben Boulaid (Batna), Moufdi Zakaria (Ghardaïa) et Messali El Hadj (Tlemcen), a-t-il rappelé.

Les pèlerins sont appelés à suivre les pages de l'ONPO sur les réseaux sociaux et à respecter les directives et

instructions afin de faciliter le voyage des pèlerins, at-il recommandé, en ajoutant que le portail "Bawabet El Hadj" demeure "le canal officiel pour accomplir toutes les démarches liées au Hadj de manière simple et fluide".

Le premier vol des pèlerins à destination des Lieux Saints est prévu pour le 29 avril prochain au départ de l'aéroport international d'Alger Houari Boumediene, a-t-on rappelé.

ENTREPRENEURIAT NESDA lance une plateforme de formation

NESDA revient avec plus de détails sur sa page Facebook sur le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) online qu'elle a lancé il y a quelques jours. « Cette plateforme est conçue pour répondre aux besoins des travailleurs désireux de s'orienter vers l'entrepreneuriat, aux professionnels indépendants cherchant à créer et à structurer leurs activités au sein de micro-entreprises durables, aux porteurs d'idées résidant notamment dans les wilayas ne disposant pas de CDE et aux membres de notre communauté à l'étranger qui souhaitent investir et contribuer à la relance de l'économie nationale », rapporte NESDA (Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat).

La plateforme de formation à distance et numérique intégrée qui renforce et accompagne les porteurs de projets dans la préparation et la structuration de ces derniers de manière professionnelle, et ce, avant leur lancement effectif sur le terrain. NESDA appelle les personnes concernées à s'inscrire rapidement à cette formation gratuite qui fournit les bases solides nécessaires à la conception de leurs projets. Sur son site web, NESDA précise que cette plateforme e-learning pour les futurs entrepreneurs permet un accès à une formation certifiante couronnée par une attestation et est conçue par des professionnels. « Elle permet un apprentissage en fonction du rythme de chaque candidat, où qu'il soit, avec une disponibilité 24h/24 et 7j/7 et à un accès à plus de 120 formateurs certifiés. Ce dispositif accompagne les porteurs de projets ayant une idée mûre pour transformer leur vision en un projet réaliste, maîtrisé et finançable auprès de la NESDA. Le parcours est progressif, pratique et résolument orienté vers le terrain », explique l'agence, soulignant que cette formation est assise sur une structuration professionnelle, des compétences financières, sur le marketing digital et une ingénierie de projet.

Le programme de cette formation se décline en un parcours complet et structuré édifié sur 5 modules. Ces derniers portent sur la définition des profils, la maîtrise des capacités d'arbitrage, la conception de la vision, des valeurs et des objectifs de l'entreprise, sur les modèles économiques et les valeurs ajoutées génératrices de revenus durables. Ils portent aussi sur la structuration des business models, les business plans opérationnels, la viabilité financière, l'étude de marché, la validation terrain et les prévisions de trésorerie. Le cadre légal de création d'entreprise, la maîtrise des aspects juridiques et fiscaux propres au marché algérien, les formes juridiques des entreprises algériennes, les exonérations fiscales NESDA et les procédures administratives sont comprises aussi dans cette formation.

De même que le marketing digital pour inciter les candidats à exploiter les outils numériques pour automatiser leur gestion, communiquer avec leurs clients et propulser leurs ventes en ligne. La porteuse de projet dans le domaine du recyclage et de l'hydraulique, Lamis Hariri, salue cette initiative de NESDA qui, assure-t-elle, répond aux besoins les plus pressants de porteurs d'idées et de projets. « C'est une très bonne idée que de lancer ce type de programme de formation en ligne, car les porteurs de projet ont besoin de structurer leurs idées, de les transformer en projets solides et surtout, finançables auprès de NESDA », se réjouit-elle.

Pour Lamis Hariri, les modules proposés sur cette plateforme couvrent les aspects les plus essentiels dans la conception des projets, les business modèles et les business plans en particulier. « Les prévisions financières et les études de marché sont également de la plus haute importance pour nous afin d'éviter des erreurs de lancement. Le marketing digital et les outils numériques sont aussi un point fort, vu qu'aujourd'hui, la réussite d'un projet dépend essentiellement de l'organisation numérique », remarque-t-elle.

MAINTENANCE DU CÂBLE SOUS-MARIN

Aucune perturbation de l'internet en Algérie

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a affirmé, mardi dans un communiqué, que les travaux de maintenance programmés sur le câble sous-marin de fibre optique SMW4, au niveau de la station de Palerme (Italie), se sont achevés avec succès selon le calendrier prévu.

Le ministère indique dans son communiqué que "l'opération de mainte-

nance n'a eu aucune incidence sur la qualité du service internet en Algérie, grâce aux mesures techniques proactives mises en place par Algérie Télécom", précisant que "la capacité transitant par le câble concerné par la maintenance avait été redirigée vers d'autres câbles sous-marins de secours (redondants) afin de garantir la continuité du service et de

maintenir le débit habituel".

Dans ce cadre, le ministère de la Poste et des Télécommunications réitère « son engagement permanent à suivre la disponibilité des infrastructures internationales de télécommunications et à déployer de nouveaux câbles pour assurer la qualité de la connexion internet internationale en Algérie ».

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Le Nigeria accueillera l'IATF en novembre prochain

Le Nigeria a signé l'accord d'accueil de la cinquième Foire commerciale intra-africaine (IATF2027), prévue du 5 au 11 novembre prochain, a annoncé la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

"Le Nigeria succédera à l'Algérie qui a accueilli la quatrième édition, couronnée de succès, avec 49,94 milliards de dollars US d'accords commerciaux et d'investissements", a indiqué la Banque dans un communiqué publié sur son site web.

La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée lundi à Lagos, la "ville d'accueil" désignée, en partenariat avec Afreximbank, la Commis-

sion de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), organisateurs de l'IATF dont l'édition 2027 se tiendra sous le thème "L'Afrique mondiale repositionnée-De l'accès au marché au marché". "En seulement quatre éditions depuis 2018, l'IATF a généré cumulativement plus de 167 milliards de dollars en transactions commerciales et d'investissement et a accueilli plus de 180000 visiteurs de 132 pays", s'est réjouie l'Afreximbank, estimant que "ce partenariat stratégique crée un cadre africain unique qui combine orientation politique, soutien financier et facilitation du commerce". Dans son

allocution d'ouverture, M. Olusegun Obasanjo, Président du Conseil consultatif de l'IATF 2027 et ancien Président de la République fédérale du Nigeria, a souligné l'importance stratégique de cette Foire dans la construction de la souveraineté économique de l'Afrique. "La cérémonie d'aujourd'hui marque une étape importante dans nos efforts collectifs pour faire progresser les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine", a soutenu de son côté Cynthia E. Gnassingbé-Essoum, Directrice du partenariat avec le secteur privé et de la communication au Secrétariat de la ZLECAF, citée dans le communiqué.

SAYOUD REÇOIT LES SYNDICATS DES TRANSPORTEURS

Une concertation réussie pour une loi équilibrée et apaisée

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, hier au siège du ministère, les représentants des syndicats des transporteurs, lors d'une réunion qui a permis de discuter du texte de loi portant Code de la route, adopté lundi par l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'issue du réexamen des dispositions objet de désaccord. Dans une démarche saluée par l'ensemble des participants, M. Saïd Sayoud a fait preuve d'une écoute attentive et d'une disponibilité remarquable, réaffirmant l'engagement de l'État à garantir un cadre législatif équilibré et protecteur pour toutes les parties prenantes.

A l'entame de la réunion, le ministre a précisé que les protestations des transporteurs avaient nécessité l'intervention des plus hautes autorités, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour réexaminer les articles objet de désaccord, ce qui a requis l'installation d'une commission paritaire entre les deux chambres du Parlement pour traiter cette question. A cet égard,

il a rappelé l'adoption, en janvier dernier, du texte de loi portant Code de la route au niveau du Conseil de la nation, avec réserve sur le vote de 11 articles ayant fait l'objet de désaccord. M. Sayoud a souligné que la commission paritaire avait tenu plusieurs réunions et discuté des dispositions objet de désaccord "en toute démocratie", ce qui a permis de "reformuler plusieurs articles et de supprimer certains termes, notamment ceux relatifs à la criminalisation".

Le ministre a insisté sur l'importance du dialogue social comme fondement de toute réforme structurelle, réaffirmant que la stabilité du secteur des transports repose sur une concertation permanente et une confiance mutuelle entre l'administration et les professionnels. Cette rencontre, tenue dans un climat constructif, a permis de lever les dernières réserves et d'acter une avancée majeure dans la modernisation du cadre juridique régissant la circulation routière en Algérie.

Par ailleurs, le ministre a tenu à rassurer les transporteurs quant à la phase transitoire qui précédera l'application effective de la nou-



velle loi. Il a annoncé la mise en place prochaine de campagnes de sensibilisation et de formation destinées aux conducteurs et aux gestionnaires de flottes, afin de faciliter l'appropriation des nouvelles dispositions. Cette approche pragmatique et humaine, portée

avec détermination par M. Sayoud, illustre la vision des hautes autorités du pays : celle d'une loi qui ne se contente pas de réprimer, mais qui éduque, protège et responsabilise, pour une sécurité routière renforcée au service de tous les citoyens.

SECTEUR DE LA JEUNESSE Une nouvelle plateforme dédiée aux festivals

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement officiel de la plateforme « Mahrajani », dédiée aux inscriptions aux festivals nationaux de la jeunesse. Dans ce cadre, les jeunes adhérents au sein des établissements de jeunesse peuvent s'inscrire exclusivement via la plateforme numérique, à travers le lien suivant : <https://festival.mjeunesse.gov.dz/>, précise la même source. A l'issue des opérations d'inscription, les directions de la jeunesse et des sports (DJS) à travers les différentes wilayas procéderont à la sélection des meilleurs participants pour représenter leurs wilayas lors de ces manifestations nationales, ajoute la même source. Le ministère a, à cette occasion, invité "les jeunes talents et porteurs d'idées créatives, de projets ou d'initiatives, à saisir cette opportunité afin de prendre part à ces grandes manifestations nationales réunissant la jeunesse algérienne sous la bannière de la créativité, de l'excellence et de l'esprit de citoyenneté". Les festivals constituent également un espace de « compétition loyale, d'échange d'expériences et de création de nouvelles success stories entre les jeunes du pays », souligne la même source. Ces festivals nationaux de la jeunesse, programmés pendant les vacances de printemps entre mars et avril 2026, comprennent notamment « la rencontre maghrébine de la jeunesse pour l'environnement et les changements climatiques, du 25 au 28 mars à El Tarf, le Salon national du tourisme des jeunes, du 25 au 29 mars à Tamanrasset, l'Espace national de l'innovation et de l'intelligence artificielle, du 26 au 29 mars à Sétif et le Salon national du jeune "entrepreneur, du 30 mars au 2 avril à Mascara, en plus du Concours national de calcul mental et des jeux de l'intelligence, du 31 mars au 2 avril à Bordj Bou Arreridj", conclut le communiqué.

AUDIOVISUEL

L'Autorité de régulation émet de nouvelles mises en garde



L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a mis en garde, mardi dans un communiqué, contre la diffusion de listes et de classements faisant la promotion des chaînes de télévision ou des productions télévisuelles sous l'appellation "les plus vues", sans se fonder sur des outils de mesure agréés, sous peine de prise des mesures réglementaires nécessaires à cet égard.

Dans le cadre de ses missions en vertu de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, notamment l'article 40, et afin de veiller au respect des dispositions du cahier des charges générales applicables aux services de communication audiovisuelle, fixées par le décret exécutif 24-250, « l'ANIRA attire l'attention des différents acteurs du paysage médiatique et publicitaire sur un ensemble de pratiques susceptibles de porter atteinte à la transparence et à la crédibilité du secteur », précise le communiqué. A la lumière de la transformation numérique accélérée que connaît le secteur de la communication et de la publicité, l'Autorité constate « avec une vive inquiétude, la recrudescence de certains comportements consistant à gonfler artificiellement les indicateurs de suivi et

d'interaction sur les plateformes numériques, par l'achat d'abonnés ou le recours à ce qu'est appelé « Les fermes à clics », dans le but de donner une image trompeuse de l'ampleur réelle de l'audience ». Pour l'ANIRA, de telles méthodes "ne constituent pas un simple procédé technique, mais relèvent de pratiques susceptibles de porter atteinte à la transparence du marché publicitaire et d'influencer directement sur les décisions des annonceurs qui fondent leurs investissements sur des indicateurs imprécis, ce qui conduit au gaspillage des ressources financières et fragilise la confiance dans l'environnement médiatique". "Le gonflement des indicateurs d'interaction ou la présentation de données non fiables sur les taux d'audience peut relever de pratiques de publicité trompeuse, interdites en vertu de l'article 51 du cahier des charges, car cela porte atteinte aux principes de concurrence loyale que l'ANIRA veille à protéger", selon le communiqué. "Consciente des périodes sensibles à forte intensité publicitaire, notamment durant le mois sacré de Ramadan, l'ANIRA met en garde contre la diffusion de listes et de classements faisant la promotion des chaînes de télévision ou des productions télévisuelles sous l'appellation

« Les plus vues », sans s'appuyer sur des outils de mesure reconnus". "En l'absence d'une institution nationale spécialisée et agréée dans les sondages d'opinion et la mesure des taux d'audience selon des normes scientifiques unifiées en Algérie, les résultats et données diffusées ne peuvent être définies comme une référence fiable et sont souvent utilisées pour justifier l'augmentation des tarifs des espaces publicitaires ou exercer une pression commerciale injustifiée sur les annonceurs", a fait remarquer l'ANIRA. A cet égard, l'Autorité rappelle à l'ensemble des opérateurs de services de communication audiovisuelle, y compris ceux opérant sur internet, les dispositions de l'article 41 du décret exécutif 24-250, qui limitent l'annonce des taux d'audience ou d'écoute aux informations émanant d'institutions spécialisées et accréditées. Par conséquent, "la publication ou la promotion de données ne reposant pas sur des méthodologies de mesure reconnues constitue une désinformation de l'opinion publique et des opérateurs économiques", at-elle souligné. Tout en déclarant "la protection du consommateur et le renforcement de la confiance dans l'environnement médiatique au cœur de ses priorités", l'Autorité appelle les chaînes de télévision, les agences de publicité et l'ensemble des opérateurs à "faire preuve de sens de responsabilité professionnelle et à respecter les règles de transparence et d'intégrité dans l'activité publicitaire, de manière à préserver l'équilibre économique du secteur et à protéger les droits des annonceurs ainsi que du public".

L'ANIRA a tenu à souligner qu'elle "prendra, à la suite de la publication de ce communiqué, les mesures réglementaires nécessaires à l'encontre de tout dépassement ou toute infraction, que ce soit sur les écrans ou via les plateformes numériques pertinentes des opérateurs de services de communication audiovisuelle".

AGRICULTURE

Une réforme pour atteindre la performante



Le projet de loi sur l'orientation agricole et la souveraineté alimentaire constitue une nouvelle approche visant à réorganiser le secteur agricole, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, pertinent le rôle attendu de ce texte dans le renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie.

S'exprimant lors d'un atelier consacré à la, au débat et à l'enrichissement du projet de loi, le ministre a précisé que ce texte permettra d'organiser et de développer le secteur, tout en améliorant l'accompagnement des différents acteurs, afin de consolider la souveraineté alimentaire nationale, notamment à travers une meilleure coordination des étapes de production, de stockage, de transformation et de distribution, et ce au niveau de l'ensemble des filières. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, proches à la préparation d'un nouveau projet de loi sur l'orientation agricole, tendant à instaurer une organisation globale et définitive du secteur, selon une vision prospective élaborée avec la participation des spécialistes et professionnels. Le projet vise également, ajoute M. Oualid, à préserver les ressources génétiques locales et à développer la production nationale de semences, afin d'atteindre l'autonomie en matière de matériel génétique d'origine végétale et animale, tout en renforçant la résilience du sys-

tème agricole. Il met, en outre, l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles, notamment l'eau, les sols et la biodiversité, à travers l'intégration de l'adaptation au changement climatique comme principe structurel de la politique agricole nationale. En matière de soutien, le texte consacre une réforme fondée sur la priorité accordée aux aides à la production et à la performance, plutôt qu'aux subventions des entrants, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité de la dépense publique et d'assurer une meilleure allocation des ressources, a précisé le premier responsable du secteur. Le projet de loi prévoit également des mécanismes de régulation efficaces pour protéger les agriculteurs en cas de surplus de production, réduire les pertes post-récolte et accompagner le développement de l'exportation et de la transformation, notamment à travers l'élargissement de l'agriculture contractuelle.

Il prévoit, également, un système intégré de gestion des risques agricoles, incluant l'assurance agricole, des dispositifs de prévention contre les aléas climatiques, ainsi que des mécanismes visant à stabiliser les revenus agricoles, parallèlement à la réduction des délais des procédures administratives et du nombre de documents requis. Quant au volet numérique, le texte vise à accélérer la transformation technologique par le déploiement des systèmes d'information agricole intégrés et la mise en place de dispositifs de suivi, notamment des cheptels et des produits sensibles, ajoute M. Oualid.

Ce projet de loi porte également sur le renforcement de l'investissement privé, à travers le développement des organisations professionnelles et l'encouragement du partenariat entre les secteurs public et privé, tout en garantissant la formation continue et l'encadrement agricole de proximité pour les agriculteurs et les éleveurs, en sus de l'introduction de mécanismes incitatifs destinés à attirer les jeunes et les porteurs de projets innovants. Le ministre a, en outre, indiqué que le projet de loi n'aborde pas la question du foncier agricole, précisant qu'un nouveau projet de loi sur le foncier agricole est en cours de préparation pour une meilleure lecture du cadre juridique des terres agricoles, de manière à garantir une gestion responsable des ressources naturelles. De son côté, le président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a salué ce nouveau projet de texte, soulignant l'importance majeure d'associer les agriculteurs et les professionnels à l'élaboration des politiques futures du secteur, afin de renforcer l'efficacité des décisions et d'améliorer le niveau de performance. Pour sa part, le Secrétaire général (SG) de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a insisté sur la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs concernés à l'élaboration des politiques agricoles, valorisant le fait que le projet de loi offre un cadre de dialogue et de concertation et vise à faire en sorte que les décisions soient au service des agriculteurs et des professionnels.

UNIVERSITÉ D'ALGER 3

La Société d'investissement financier, un modèle innovant

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, mardi, l'ouverture des travaux d'une conférence nationale sur les avantages de l'investissement dans le fonds de fonds (Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3), indique un communiqué du ministère. Cette conférence est organisée au siège du ministère, avec la participation, par visioconférence, du président de la Commission d'organisa-

tion et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) et des directeurs des établissements universitaires, précise la même source. M. Baddari, accompagné du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, avait présidé, début mars, la cérémonie d'octroi du premier agrément en Algérie à une société de capital-risque à caractère universitaire au profit de la Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3. "Il s'agit du premier agrément accordé par la

COSOB à un établissement universitaire, représenté par l'Université d'Alger 3, sous la forme d'une société de capital-risque, organisée en fonds de fonds", avait-il précisé, souligné que cette démarche "incarne l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la réforme de l'Université et du faire renforcement de son rôle économique pour en un acteur productif contribuant au financement du développement".

EDITO

Les conséquences tragiques de la guerre contre l'Iran

Wassila. B

La guerre contre l'Iran a des conséquences tragiques. « La guerre va se terminer bientôt. » Cette promesse, lancée lundi par Donald Trump depuis Miami, avait tout de l'oracle présidentiel : péremptoire, rassurante pour son opinion publique, et typiquement américaine dans sa prétention à fixer l'agenda du monde. Moins de vingt-quatre heures plus tard, Téhéran y a répondu par un camouflet cinglant. « Aussi longtemps que nécessaire », a rétorqué le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi. En une seule formule, la République islamique vient de déplacer le champ de bataille du terrain militaire vers celui, tout aussi crucial, de la volonté politique. Cette escalade verbale n'est pas qu'un échange de provocations. Elle révèle la nature profonde du conflit qui embrase le Moyen-Orient : une guerre d'usure où chaque camp teste la résistance de l'autre. En assurant que les négociations ne sont « plus à l'ordre du jour », Téhéran ferme la porte à toute issue rapide. Pire encore, en avertissant de rendre le détroit d'Ormuz « impraticable » et d'interdire toute exportation pétrolière depuis la région, les Gardiens de la révolution brandissent l'arme énergétique comme un ultime recours pour se défendre.

Donald Trump a cru bien faire en agitant la carotte d'un allègement des sanctions sur le pétrole pour calmer les marchés. C'était mal connaître la logique de ses adversaires. Pour l'Iran, le pétrole n'est pas qu'une marchandise : c'est un levier géostratégique. En menaçant d'asphyxier l'approvisionnement mondial, Téhéran ne bluffe pas totalement. Le détroit d'Ormuz reste, qu'on le veuille ou non, sous influence iranienne, et tout blocage prolongerait plongerait l'économie mondiale dans le chaos.

Mais au-delà du bras de fer énergétique, c'est un rapport de force existentiel qui se joue. En affirmant que « c'est Téhéran qui décidera de la fin de la guerre », les Gardiens de la révolution posent une équation simple : tant qu'ils tiendront, le conflit durera. Ils savent que l'Amérique, engluée dans un calendrier électoral et lassée par vingt ans de guerres interminables, n'a pas la patience pour un enlèvement supplémentaire.

Dans cette guerre des nerfs, le temps travaille objectivement pour celui qui saura l'endurer. Trump promet une fin rapide parce que son modèle politique exige des résultats immédiats. L'Iran, habitué aux sanctions et au sacrifice, joue la montre. La véritable inconnue reste la capacité des puissances internationales à peser sur un conflit qui, par ricochet, menace directement leurs intérêts. Car comme le rappellent les Gardiens de la révolution, « en temps de guerre, le commerce est tributaire de la sécurité régionale ». Une vérité que les marchés pétroliers, déjà fébriles, ont parfaitement intégrée. Dans cette confrontation asymétrique, un acteur clé observe en silence : la rue iranienne. Si Téhéran affiche une unité face à l'agression extérieure, les fissures économiques se creusent dangereusement. Les sanctions, même partiellement levées par Washington, ont laissé des cicatrices profondes.

ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

Une menace croissante pour l'économie mondiale



L'intensification de l'escalade militaire au Moyen-Orient et dans le Golfe continue mardi de susciter de vives inquiétudes de la communauté internationale, qui craint des conséquences majeures sur les marchés énergétiques et le commerce mondial, tout en insistant sur l'urgence d'un retour au dialogue pour limiter les conséquences de ce conflit sur la situation sécuritaire et humanitaire et son impact économique global.

Pour le 11e jour consécutif, les tensions se sont accrues et les échanges de frappes aériennes et de tirs de missiles se sont intensifiés davantage dans la région qui constitue l'un des principaux carrefours énergétiques du monde, alimentant les craintes d'une éventuelle accumulation des marchés pétroliers.

Plusieurs analystes avertissent qu'une extension du conflit pourrait entraîner une hausse significative des prix du pétrole et du gaz, avec des répercussions directes sur l'inflation et la croissance économique à l'échelle mondiale.

Alors que les fermetures de l'espace aérien et de certaines routes maritimes se maintiennent du fait de cette guerre, le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a averti que si le conflit s'intensifie, la combinaison du

détroit d'Ormuz et de la mer Rouge, autre passage stratégique pour le commerce mondial, pourrait créer "un scénario sans précédent de double goulot d'étranglement pour le commerce mondial et les flux énergétiques".

"Si le scénario actuel devait perdurer, la hausse des prix du pétrole devrait entraîner une augmentation des prix des denrées alimentaires à l'échelle mondiale", a prévenu l'agence onusienne dans son dernier rapport de situation. La situation actuelle menace non seulement les marchés mondiaux, mais complique aussi le cheminement de l'aide humanitaire vers les populations vulnérables. "Cela augmente le risque que les personnes attendant plus longtemps pour recevoir de l'aide et soient confrontées à une insécurité alimentaire et à une malnutrition s'accroissent", a encore mis en garde le PAM.

Plus largement, ces tensions sur le détroit d'Ormuz font grimper les prix du carburant et du transport. Selon le PAM, cela accentue donc « le risque d'une nouvelle inflation mondiale, avec des répercussions sur les prix des denrées alimentaires dans le monde entier ».

Abondant dans le même sens, le président de la Commission de l'Union

africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a averti que l'escalade militaire au Moyen-Orient "menace la stabilité économique aux niveaux régional et mondial", exprimant sa "profonde inquiétude" face aux dégâts subis par les infrastructures, notamment les installations énergétiques et de transport, ce qui contribue à accroître les tensions.

Dans un communiqué, il a souligné que « de telles actions perturbent les chaînes d'approvisionnement vitales et ont des répercussions de grande portée sur le commerce international et les marchés de l'énergie ».

Le responsable africain a appelé, à cet effet, toutes les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue, à privilégier le dialogue et la diplomatie, et à œuvrer rapidement à l'apaisement de la situation, conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations Unies.

De son côté, la Commission européenne a averti lundi que l'escalade en cours au Moyen-Orient menace l'économie mondiale d'un choc inflationniste. Dans ce contexte, le commissaire européen à l'Economie et à la Productivité, Valdis Dombrovskis, a déclaré : « Si la guerre se prolonge indéfiniment, avec des perturbations de la navigation maritime dans le détroit d'Ormuz et des attaques contre les infrastructures énergétiques des pays du Golfe, elle pourrait à terme provoquer un choc inflationniste majeur affectant les économies mondiales et européennes ».

Face à ces risques, de nombreux acteurs internationaux multiplient les appels à la désescalade et à la reprise du dialogue diplomatique, estimant que la stabilité du Moyen-Orient demeure un facteur déterminant pour l'équilibre des marchés énergétiques et la santé de l'économie mondiale.

ESPAGNE

Des réseaux criminels dangereux liés au Maroc alimentent le trafic de drogues et d'armes au sud

Une enquête de la presse espagnole a révélé l'existence de réseaux criminels dangereux qui alimentent les narcotrafiquants du sud de l'Espagne en armes de guerre, mettant en avant le rôle de la mafia marocaine qui contrôle la "route des armes" menant à l'Andalousie.

Cette enquête, publiée lundi par le média El Español sous le titre "Les mafias marocaines inondent le Guadalquivir et la Costa del Sol d'AK-47 : c'est la +route des armes+ qui approvisionne les trafiquants de drogue", décrit comment plusieurs réseaux criminels internationaux approvisionnent les narcotrafiquants opérant le long du fleuve Guadalquivir et sur la Costa del Sol en armes de guerre, notamment des fusils d'assaut de type AK-47. D'après des sources proches des services de sécurité espagnols, citées par des médias et consultées par l'APS, ces armes sont destinées à renforcer la puissance des clans impliqués dans le trafic de drogue, en particulier ceux qui contrôlent les routes du haschisch arrivant depuis le Maroc et de la cocaïne destinée au marché européen. Citant de hauts gradés, le journal espagnol précise que le marché noir des armes "est depuis longtemps contrôlé par les clans marocains et les mafias qui opèrent dans des villes françaises".

"Les Français ont une bonne connexion et une bonne harmonie avec le Maroc. Les deux organisations sont dans la bonne position, avec des contacts en Turquie et dans les pays de l'Est", ont affirmé les responsables du ministère de l'Intérieur au média espagnol.

Les autorités espagnoles constatent une militarisation croissante de ces groupes criminels, qui disposent désormais d'armes rarement référencées dans les réseaux de narcotrafic locaux tels que : (AK 47, AR 15), des subfusils (type Uzi, Skorpion), des armes de poing, des grenades et même des drones provenant des théâtres de guerre récents.

Les enquêtes des forces de sécurité espagnoles évoquent l'existence d'une véritable « route des armes ». Au cœur de cette dynamique, figure le Maroc, qui joue un rôle central dans l'acheminement de la drogue vers l'Europe. Selon les informations relayées par l'enquête, certaines mafias opérant depuis le Maroc participaient à l'organisation de ces routes criminelles. Ces groupes serviraient d'intermédiaires entre les fournisseurs internationaux d'armes et les organisations de narcotrafiquants installés en Andalousie. Les armes, souvent issues de circuits illégaux provenant de zones de conflits ou d'anciens arsenaux militaires, seraient acheminées à travers différents pays avant d'atteindre les réseaux actifs entre le Maroc et l'Espagne. Une fois arrivées sur le territoire espagnol, elles sont utilisées pour protéger les convois de drogue, sécuriser les entrepôts clandestins ou encore intimider les forces de l'ordre et les groupes rivaux.

Selon les services espagnols (Policá Nacional, Guardia Civil, CITCO), "la présence d'armes de guerre n'est plus marginale : dans presque chaque opération contre le narcotrafic, de lourds armements sont saisis, et plus de 50 armes longues ont été confisquées en moins de six mois". La situation inquiète particulièrement les autorités espagnoles, qui observent une augmentation du niveau de violence dans certaines zones de la région. La présence d'armes de guerre dans les mains des narcotrafiquants augmente les risques d'affrontements entre clans rivaux et d'attaques contre les forces de l'ordre.

Située à proximité du détroit de Gibraltar, l'Andalousie demeure en effet l'un des principaux points d'entrée de la drogue en Europe.

LIBAN

Plus de 100.000 nouveaux déplacés par les attaques de l'armée sioniste en 24 heures

Plus de 667.000 personnes ont été déplacées par les frappes sionistes sur le Liban, soit 100.000 personnes supplémentaires en 24 heures, et leur nombre continue d'augmenter, a annoncé mardi le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Alors que le pays est soumis à d'intenses bombardements de l'armée sioniste depuis lundi dernier, "plus de 667.000 personnes au Liban se sont sauvées comme déplacées sur la plateforme en ligne du gouvernement, soit une augmentation de 100.000 personnes en une seule journée", a rapporté devant la presse à Genève Karolin Lindholm Billing, représentante du HCR dans ce pays. "Et le nombre de personnes déplacées continue d'augmenter au moment où nous parlons", a-t-elle ajouté.

Environ 120.000 personnes déplacées sont hébergées dans des sites collectifs désignés par le gouvernement, mais beaucoup d'autres sont hébergées



chez des proches ou des amis ou recherchent encore un logement, et nous voyons des voitures alignées dans les rues avec des gens qui y dorment, ainsi que sur les trottoirs", a indiqué Mme Lindholm Billing.

"Beaucoup de personnes déplacées le sont pour la deuxième fois depuis les hostilités de 2024 et la plupart ont fui précipitamment, presque sans rien, et

cherchent refuge à Beyrouth, au Mont-Liban, dans la région du nord du Liban et dans certaines parties de la Bekaa", a-t-elle expliqué.

Le HCR, dont l'opération au Liban n'est actuellement financée qu'à hauteur de 14%, soutient le gouvernement et les autorités locales dans la réponse humanitaire à la crise, selon un communiqué de l'organisation.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - ALLER)
AL-MASRY SC - CR BELOUIZDAD

Le Congolais Jean-Jacques N'dala au sifflet



La Confédération africaine de football (CAF), a désigné l'arbitre congolais Jean-Jacques N'dala, pour diriger le match Al-Masry SC - CR Belouizdad, prévu le samedi 14 mars au stade de Suez (21h00, heure algérienne), compte tenu des quarts de finale (aller) de la Coupe de la Confédération.

Jean-Jacques N'dala

(38 ans) sera assisté de ses compatriotes Guylain Bonge Ngila (1er assistant) et Mwanza Gradel Mbilizi (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Tchadien Alhadji Allaou Mahamat. Le Mauritanien Dahane Beida sera en charge de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), épaulé par la camerounaise Carine Atzambong Fomo. Le

Chabab s'est qualifié pour les quarts de finale, en terminant leader du groupe C avec 15 points, devant les Congolais de l'AS Otoho d'Oyo (9 points). L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, sera en appel pour défier les Congolais de l'AS Maniema Union, le dimanche 15 mars au stade Joseph-Kabila à Kindu (14h00).

LFP

La 24e journée fixée aux 17 et 18 mars

La 24e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera dans son intégralité les mardi 17 et mercredi 18 mars, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi soir sur son site officiel.

Cette journée débutera le mardi 17 mars avec quatre matchs au menu, dont celui du leader, le MC Alger, à domicile face à l'USM Khenchela (22h00).

Le lendemain, autant de rencontres seront au programme, avec à l'affiche USM Alger-ES Sétif, prévue au stade olympique du 5-Juillet (22h00).

La 23e journée est programmée vendredi prochain, et sera tronquée de deux

rencontres : MB Rouissat-USM Alger et ES Sétif-CR Belouizdad, rapportés, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en quarts de finale (aller) de la Coupe de la Confédération, prévu samedi et di-

manche. Au classement, le MCA caracole en tête avec 40 points, à trois longueurs sur son poursuivant direct, le CS Constantine (37 points). Le programme de la 24e journée de L1 :

Mardi 17 mars 2026 :

ES Mostaganem - Paradou AC	15h00
Olympique Akbou - CS Constantine	15h00
MC Alger - USM Khenchela	22h00
MC Oran - MC El-Bayadh	22h00

Mercredi 18 mars 2026 :

ES Ben Aknoun - MB Rouissat	15h00
USM Alger - ES Sétif	22h00
JS Kabylie - JS Saoura	22h00
CR Belouizdad - ASO Chlef	22h00

LIGUE 1 MOBILIS

Deux matchs à huis clos pour le CRB et l'ESM, ainsi qu'un autre pour la JSK

La commission de discipline de la Ligue nationale du football professionnel (CD/LFP) a annoncé lundi soir avoir infligé deux matchs à huis clos au CR Belouizdad et à l'ES Mostaganem, ainsi qu'un autre pour la JS Kabylie, pour diverses infractions au cours de leurs derniers matchs.

Dans le cas du CRB, c'était pour utilisation et jet de jeux pyrotechniques sur le terrain, en occasionnant des dommages physiques aux joueurs de l'équipe adverse", lors du quart de finale de la Coupe d'Algérie disputé le 3 mars courant et gagné (3-2) contre le Mouloudia d'Alger. Le capitaine belouizdadi, Abderraouf Benguit s'est vu infliger lui aussi deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour avoir essayé de faire sortir les joueurs du terrain

à un moment donné dudit match.

Pour leur part, l'ESM et la JSK ont sanctionnées relativement diverses infractions au code disciplinaire lors de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis, disputée ce week-end. Le club mostaganemois a été sanctionné de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, par rapport aux différents actes de vandalisme perpétrés par ses supporters dans les tribunes, suite à la lourde défaite à domicile face au MC Alger (5-0). De son côté, la JSK a écopé d'un seul match à huis clos, pour une cinquième infraction au code disciplinaire concernant l'utilisation de fumigènes et leur jet sur le terrain, mais sans causer de dommages physiques. La sanction des Canaris a été rehaussée d'une amende de 1.000.000 DA, selon le CD de la LFP.

LIGUE 2

Victoire du WA Tlemcen devant le MC Saida (1-0)

Le WA Tlemcen s'est imposé, lundi, lors du déplacement devant le MC Saida sur le score de 1 à 0, en clôture de la 22e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest.

L'unique mais de la rencontre a été inscrit par Reffas (14e). A la faveur de cette courte victoire en déplacement, le WA Tlemcen (32 pts) se hisse à la septième place du classement, alors que le MC Saida (25 pts) occupe le 11e rang. Par ailleurs, les rencontres de la 23e journée du championnat de Ligue 2 amateur, dans les groupes Centre-Ouest et Centre-Est, se joueront sa-

medi prochain à partir de 15h00, à l'exception des matchs AS Khroub - CR Béni Thour et CA Batna - JS Jijel (groupe Centre-Est), programmés à 22h00. Résultats

complets et classement à l'issue des matchs de la 22e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputés vendredi, samedi et lundi :

Vendredi :

WA Mostaganem - ESM Koléa	1-2
---------------------------	-----

Samedi :

RC Kouba - RC Arbaâ	1-0
GC Mascara - US Béchar Djedid	4-1
ASM Oran - JSM Tiaret	1-0
CRB Adrar - CR Témouchent	1-2
USM El-Harrach - NA Hussein-Dey	1-0
JS Tixeraine - JS El-Biar	1-2

Lundi :

MC Saida - WA Tlemcen	0-1
-----------------------	-----

COUPE DE NORVÈGE L'Algérien Chiakha signe son premier mais avec Rosenborg BK



Le jeune international algérien Amin Chiakha a inscrit son premier but officiel avec Rosenborg BK, dimanche soir, lors de la défaite concédée sur le terrain de Bryne FK (4-2, ap), comptant pour les 1/8es de finale de la Coupe de Norvège de football.

Titularisé pour cette rencontre, l'attaquant algérien de 19 ans a signé le deuxième but de son équipe à la 31e minute, confirmant ses bonnes dispositions en ce début de saison. Aligné dans un rôle de milieu offensif, Chiakha a disputé l'intégralité de la rencontre (120 minutes). Rosenborg pense avoir sa qualification avant que Bryne n'égalise dans le temps additionnel (90e+5), forçant les prolongations. Les locaux ont ensuite pris le dessus pour s'imposer 4-2 et éliminer le club de Trondheim. Chiakha a rejoint le Rosenborg BK en janvier dernier, à titre de prêt jusqu'à la fin de la saison, en provenance du FC Copenhague (Danemark). Côté sélection, Chiakha (2 apparitions) n'a pas été retenue par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

BAGARRE GÉNÉRALE AU BRÉSIL 23 joueurs expulsés lors d'un match de foot

Une bagarre géante entre les équipes de Cruzeiro et de l'Atlético Mineiro a provoqué l'expulsion de 23 joueurs, ce qui constitue un record dans le football brésilien, selon la presse locale.

Les coups ont été volés à la toute fin du temps additionnel de la finale du Championnat de l'Etat du Minas Gerais, remportée dimanche par Cruzeiro (1-0), club basé à Belo Horizonte. L'arbitre Matheus Candança a expulsé 12 joueurs de Cruzeiro et 11 de l'Atlético dont Hulk, l'ancienne star du FC Porto, et l'ex-Marseillais Renan Lodi. "Je présente mes excuses à tous ceux qui étaient dans le stade, à ceux qui regardaient la télévision et surtout aux enfants qui trouvent leur inspiration dans le football", s'est excusé Hulk lundi. "Ce que nous avons vu n'est pas l'exemple que nous voulons donner", a poursuivi l'attaquant de 39 ans. Le précédent record brésilien de cartons rouges dans un match s'élevait à 22, à l'occasion d'un match de 1954, selon un site spécialisé. Le record mondial de 36 expulsions (22 joueurs et 14 remplaçants), validé par le Guinness des records, a été établi en février 2011 à l'occasion d'un match de cinquième division argentine, entre Claypole et Victoriano Arenas.

SALLE OMS DU COMPLEXE SPORTIF MILOUD-HADEFI D'ORAN

Un carrefour incontournable des championnats nationaux et internationaux



La salle omnisports du Complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran s'est imposée, depuis son inauguration en 2022, comme un véritable joyau du sport en Algérie, capable d'accueillir des événements de renommée internationale.

Avec une capacité de plus de 6 000 spectateurs, cette infrastructure moderne est rapidement devenue le théâtre de compétitions prestigieuses, illustrant le dynamisme et l'ambition du pays dans le domaine sportif. Le lancement de la salle a coïncidé avec les Jeux Méditerranéens 2022, où elle a accueilli les épreuves de gymnastique et de handball, marquant ainsi le début de son rôle de plateforme sportive polyvalente. Depuis, elle a été le cadre des Champion-

nats arabes de gymnastique 2022, des Jeux sportifs arabes 2023, du Championnat du monde de Yosikan Budo 2024, ainsi que de la Coupe du monde d'escrime 2024, démontrant sa capacité à s'adapter à de multiples disciplines grâce à sa modularité et à ses équipements de pointe. En 2024, la salle a accueilli les championnats d'Afrique des clubs (messieurs et dames), avant de franchir une nouvelle étape en 2025 en recevant la Coupe d'Afrique des nations féminines de handball pour les catégories U19 et U17, consolidant ainsi son statut de centre névralgique pour le sport continental.

Une scène majeure pour le sport national

La salle polyvalente joue également un rôle central dans le

paysage sportif national. Elle a notamment accueilli la finale de la Coupe d'Algérie de handball 2022-2023, la phase finale du Championnat d'Algérie de Futsal (2024), le Championnat national d'haltérophilie 2025, ainsi que de nombreuses autres compétitions locales, dont tout récemment le Championnat d'Algérie individuel (seniors) de judo.

Ces événements offrent aux athlètes un cadre à la hauteur de leurs ambitions et contribuent au développement de la pratique sportive à l'échelle locale. Grâce à son architecture contemporaine et à ses équipements de dernière génération, la salle peut accueillir une grande variété de disciplines basket-ball, handball, volley-ball, judo, lutte, boxe, gymnastique, tennis de table ou badminton. Sa configuration flexible et modulable lui confère une polyvalence exceptionnelle, adaptée aux besoins des sportifs comme à ceux du public. -

Une vocation internationale confirmée

En 2026, la salle poursuit son rayonnement international avec l'organisation de plusieurs événements majeurs, dont le Championnat d'Afrique des clubs de judo, prévu pour le der-

nier trimestre. Cette compétition historique marque une nouvelle étape dans l'ouverture de la salle à diverses disciplines sur le plan continental. Elle accueillera également d'autres tournois internationaux de handball, de gymnastique et d'escrime, renforçant la position d'Oran comme hub sportif majeur. Fort de son succès dans l'organisation de compétitions nationales et internationales, le Complexe sportif Miloud-Hadefi s'affirme comme l'un des principaux centres sportifs d'Algérie.

Il constitue une véritable vitrine capable d'attirer des événements prestigieux, illustrant le développement significatif des infrastructures sportives du pays et renforçant la présence de l'Algérie sur la scène sportive mondiale.

Le nouveau directeur du complexe, Badreddine Gharbi, qui avait précédemment exercé la fonction de directeur de la Jeunesse et des Sports lors de la construction de l'infrastructure, s'est engagé, dans une déclaration à l'APS, à "conserver cet acquis, partie intégrante du riche héritage des Jeux Méditerranéens 2022, tout en œuvrant à l'améliorer davantage".

BOXE - CHAMPIONNATS DU MONDE 2026 DES JUNIORS

Les trois algériennes qualifiées au 2e tour



Les boxeuses algériennes Bouthaina Ben Salah (48 kg), Serine Kessal (51 kg) et Meriem Sari (60 kg) se sont qualifiées au deuxième tour des Championnats du monde juniors (Garçons et Filles) actuellement en cours à Bangkok (Thaïlande), après avoir réussi leur entrée en lice, ce mardi.

Ben Salah a été la première à monter sur le ring, dominante assez facilement, la Colombienne Nicole Durango (5-0), avant d'être imitée un peu plus tard par sa compatriote Serine Kessal, qui a fait de même face à la Panaméenne Léa Cordoba (5-0). Pour sa part, Meriem Sari, qui avait fait son entrée en lice un peu plus tard dans la journée, s'est qualifiée par arrêt de l'arbitre au début du deuxième tour, face à la vietnamienne Lana Vo.

Ces trois boxeuses emboîtent le pas à leurs compatriotes Besma Bahri (57 kg), Ismail Sahraoui (55 kg) et Billel Lezoul (65 kg), qui s'étaient qualifiés la veille, lors de la deuxième journée de compétition. Bahri avait décroché son billet pour les 8es de finale aux dépens de la Turque Esmenur Ugurlu (5-0), alors que Sahraoui s'était qualifié aux 16es de finale, face à l'Égyptien Ahmed Ismail (5-0). De son côté, Lezoul s'était montré tout aussi à la hauteur que ses camarades, en dominant le Fidjien Apisai Radravu (5-0). La sélection féminine est encadrée par les entraîneurs nationaux, Makhlof Ibrahim et Erouane Amine, tandis que la sélection masculine est dirigée par les entraîneurs nationaux, Bourenane Ibrahim et Abdelhafid Benchebla. La boxe algérienne espère réaliser une participation honorable à ces Championnats du monde, qui constitue une étape importante pour réussir de l'expérience et tenter de décrocher des billets de qualification aux Jeux olympiques de la jeunesse.

Ces Championnats du monde juniors qui se dérouleront du 8 au 15 mars courant à Bangkok sont qualificatifs aux prochains Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), qui eux se dérouleront du 7 au 12 novembre à Dakar (Sénégal).

GOALBALL - CHAMPIONNAT DU MONDE 2026

La sélection algérienne messieurs dans le 3e chapeau

La sélection nationale algérienne masculine de goalball a été placée dans le 3e chapeau pour le tirage au sort des groupes du Championnat du monde 2026, prévu samedi à Berlin, a annoncé mardi la Fédération Internationale des Sports pour Aveugles (IBSA) sur son site officiel.

L'Algérie figure dans ce chapeau aux côtés de la Finlande et du Canada. L'équipe algérienne s'était qualifiée pour le Mondial de la ville de Hangzhou (Chine), prévu du 6 au 16 juin 2026, grâce à son titre africain remporté haut la main au Caire face à la sélection égyptienne, elle aussi qualifiée. Le tirage au sort sera effectué sur la base de la liste finale des équipes qualifiées pour les Championnats du monde de goalball 2026, telle que confirmée par le comité sportif de goalball de l'IBSA. Cette année, la compétition comprendra quatre groupes par sexe. Les deux équipes les mieux classées de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale, tandis que les équipes terminant aux troisième et quatrième places de chaque groupe disputeront des matchs à élimination directe pour les places de la 9e à la 16e. Avec ce format de compétition, chaque équipe est assurée de disputer six matchs durant le Championnat du monde. Lors du tirage au sort de la phase de groupes, un maximum de deux équipes issues de la même région de goalball de l'IBSA (Afrique, Amériques, Asie-Pacifique, Europe) pourra être placée dans le même groupe. Pour chaque sexe, huit chapeaux seront utilisés



lors du tirage au sort. Les chapeaux 1 à 4 contiendront les équipes (quatre équipes par chapeau), réparties selon leur position au classement mondial de février 2026. Les chapeaux 5 à 8 contiendront les positions des groupes. Dans chaque chapeau, une équipe sera tirée pour être placée dans chaque

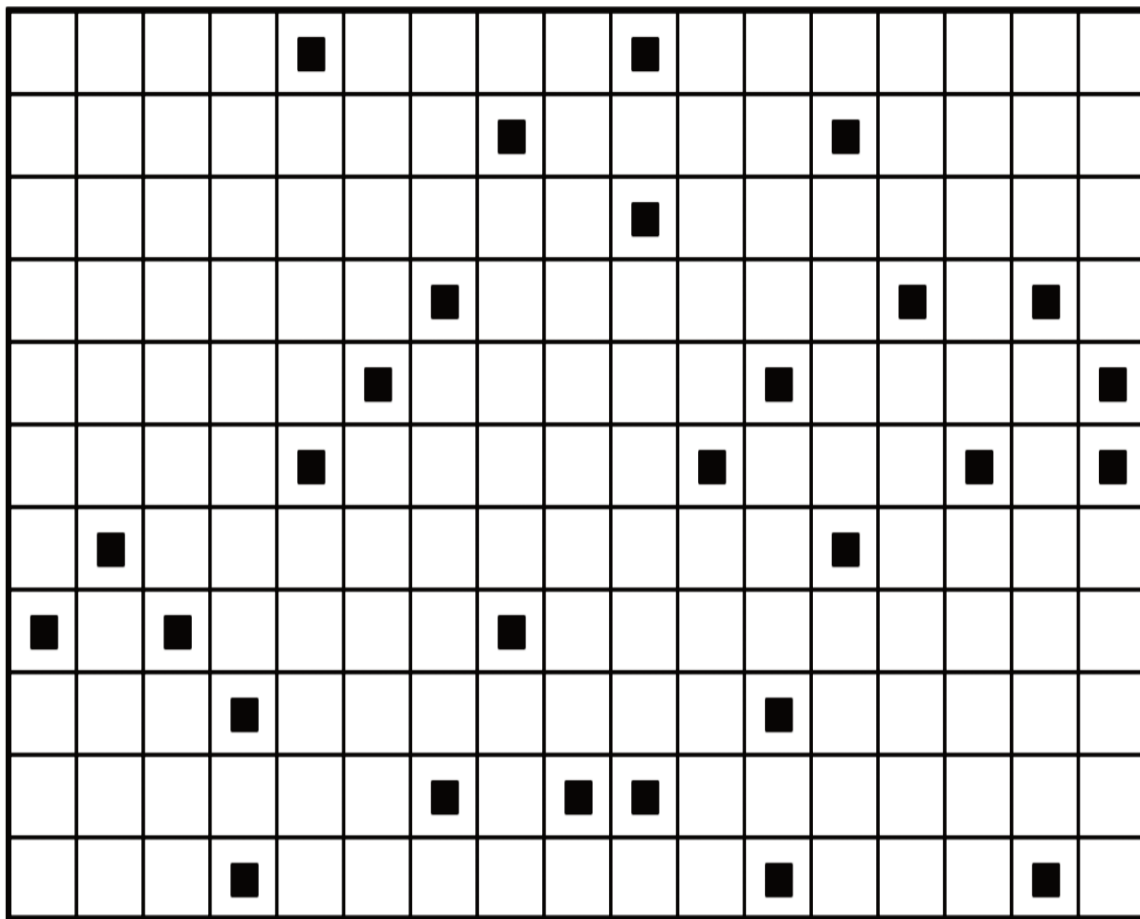
groupe. Le chapeau 1 déterminera son allocation de groupe à partir du chapeau 5, le chapeau 2 à partir du chapeau 6, le chapeau 3 à partir du chapeau 7 et le chapeau 4 à partir du chapeau 8. Ce procédé sera répété jusqu'à ce que toutes les équipes soient réparties dans les groupes.

Chapeaux du tournoi messieurs :

Chapeau 1 :Brésil, Ukraine, Japon, Etats-Unis
Chapeau 2 :Chine, Allemagne, Iran, Turquie
Chapeau 3 :Finlande, Algérie, Canada
Chapeau 4 :Argentine, Thaïlande, Egypte, Venezuela
Chapeau 5 :W1, X1, Y1, Z1
Chapeau 6 :W2, X2, Y2, Z2
Chapeau 7 :W3, X3, Y3, Z3
Chapeau 8 :W4, X4, Y4, Z4.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -
AGA
CAR
DES
IFS
LAC
LET
LIA
LUE
OSE
OST
TER
RAIS
SENS
SURI
TAXE
- 4 -
ERRE
FEAL
FIER
GAUR
GROG
HALA
MINE
MISS
NARD
NEFS
OTES
TEAMS
- 5 -
ANARS
ARETE
ARMER
BAGUA
EMUES
ERSES
PROSE
PUNIR
RAMEE
RIRES
SASSE
- 6 -
AMATIR
AVIONS
ETEINS
EXAMEN
LIERRE
MEMERE
MIETTE
- 7 -
AFFABLE
ECREMES
EMISSIF
ESPACES
ETONNEE
HEBERGE
LISERON
MENAGER
MOELLES
- 8 -
ASSIEGER
- 9 -
BASSESES
ESSENTIEL
ETRENNERA
- 10 -
NERVOSITES

Devinettes
Quelle est la capitale de l'île de Tamalou ?
Réponse: gebobola

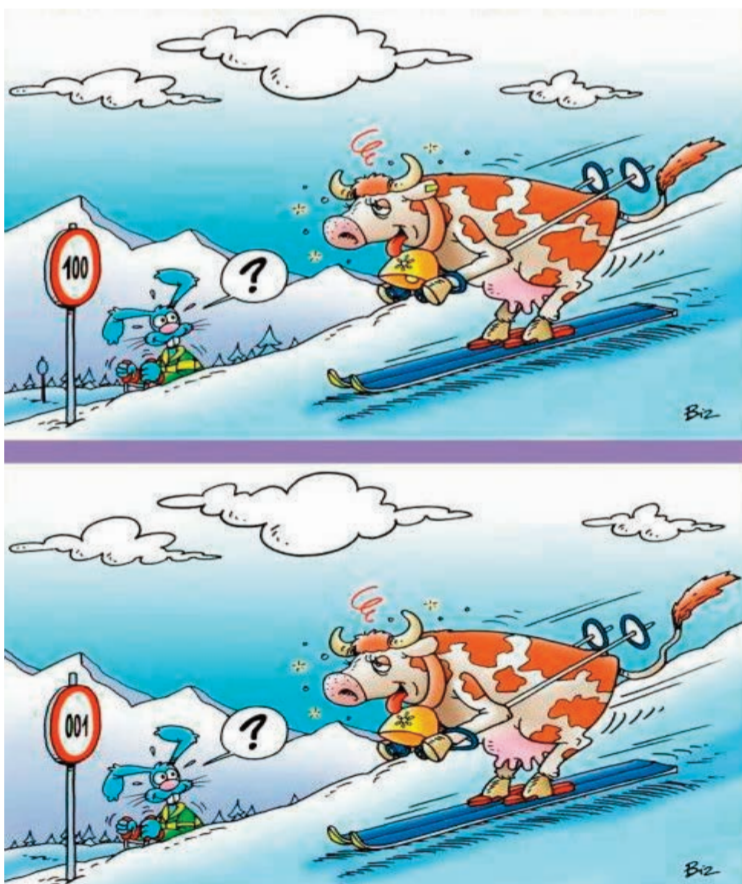
Saviez-vous ?

Le joueur coréen Ahn Jung-hwan a été renvoyé de son club italien après avoir marqué le but qui a éliminé l'Italie de la Coupe du Monde de 2002 !

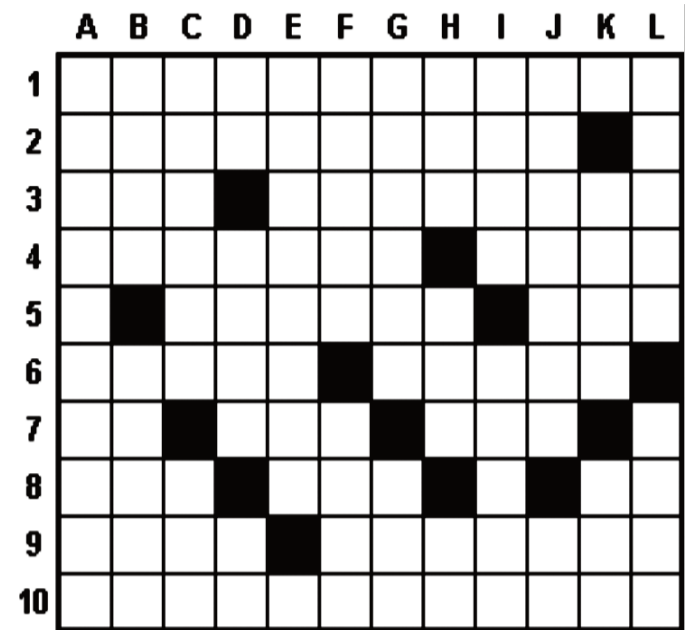


L'ancien attaquant de l'équipe sud-coréenne de football, Ahn Jung-hwan, a fait les gros titres de la presse mondiale, en marquant le but en or qui a éliminé l'Italie au deuxième tour de la Coupe du Monde de la FIFA 2002, ce qui lui a causé le renvoi du club italien dans lequel il jouait, le Pérouse Calcio. En effet, le lendemain du match, le président de l'équipe de Pérouse Calcio, Luciano Gaucci, a mis fin au contrat du joueur en déclarant : « Je n'ai pas l'intention de payer un salaire à quelqu'un qui a ruiné le football italien ».

Jeu des 7 Terreurs



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Monozygote
- 2 - Marque de civilité
- 3 - Départ d'un décompte au féminin - Cèdera à titre viager
- 4 - Ratisse - Bien parti
- 5 - Répartira sans rien perdre - Porteur de balle
- 6 - Dure à avaler - Il a une odeur parfois inquiétante
- 7 - A toi - Poids qui augmente avec le temps - Mauvaise école
- 8 - Anique nourrice - Pièce d'antan - Bradype brésilien
- 9 - Affamé légendaire - Guerriers de réserve, par force
- 10- Hérésiarques condamnées à Ephèse

Verticalement

- A - Prise de pouvoir sans droit
- B - Copine du titi - Met fin à la diète
- C - Petite émergence - Riches ornements
- D - Bien distingué - Marcha sans but - Coordination
- E - Transalpins
- F - Tige secondaire - Fin de journée
- G - Canaux d'eau salée - Absolument sans motif
- H - Rebut - Massif suisse - Objet à jeter
- I - Etendu - Contenu d'une fosse malodorante
- J - Manque d'énergie - Préposition
- K - Pas grand chose - Onagre s'il est sauvage
- L - Qui a un orifice plus large que le reste - Reine de beauté

Sudoku

8			1			5	6	
6				7			4	
9	3		8	6	4			
2		6		3	8		7	
3	7		5					
4		8	6				5	
1			7					
7						1		
	6	4		8				

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

1	U	N	I	V	I	T	E	L	L	I	N	E
2	S	A	L	U	T	A	L	I	O	N	A	V
3	U	N	E	A	L	I	E	N	E	R	A	V
4	R	A	T	E	L	L	E	G	R	I	S	
5	P	A	R	I	E	R	A	T	E			
6	T	A	M	E	R	E	S	A	P	I	N	E
7	M	A	N	S	A	N	S	R	A	P	I	N
8	I	N	O	S	O	S	O	R	I	E		
9	N	E	S	I	N	D	I	E	N	S		
10	N	E	S									

1	9	7	3	8	2	4	2	6	5
2	5	3	6	4	9	8	2	7	1
3	4	8	2	5	6	3	7	1	9
4	2	5	7	9	6	8	1	4	3
5	6	4	8	1	2	4	8	6	3
6	8	6	2	4	1	2	4	8	6
7	9	7	1	8	3	8	1	7	9
8	1	7	4	2	1	7	5	8	6
9	3	2	1	3	7	5	9	4	8
10	6	2	1	3	7	5	9	4	8
11	8	4	7	1	2	9	5	6	3



Hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat

Journée N° 071
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: **Paris Quarté et Quinté**

Départ de la première course à 15h - Prix: **Sardjem** - Pur-Sang arabe
Distance : 1.000 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris **Quarté-Quinté**

1 - ANGE
M. SEMMAHI 55 kg
15-12-2025 1.500 m 14ème
SEMGHOUNI 54 kg 14 pts
02-01-2026 1.100 m 9ème
B. GACEM 56 kg 12 pts
26-01-2026 1.400 m 9ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
20-02-2026 1.500 m 12ème
AP/ Y. CHELLAL 53 kg 12 pts
28-02-2026 1.100 m 7ème
B. BAGUIRA 56 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

2 - MAROUANE SAT
T. MEGOUCI 55 kg
27-10-2025 1.500 m 9ème
M. SENOUCI 57 kg 12 pts
06-11-2025 1.400 m 11ème
M. MERRAD 58 kg 14 pts
26-01-2026 1.400 m 8ème
K. RAHMOUNE 54 kg 12 pts
13-02-2026 1.400 m 7ème
M. MERRAD 56 kg 13 pts
06-03-2026 1.000 m 9ème
M. SENOUCI 56 kg 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à un accessit malgré ses dernières tentatives.
Conclusion : Une possibilité.

3 - BER M'HARECH
AB. SEMGHOUNI 54 kg
18-02-2025 1.200 m 11ème
B. BAGUIRA 54 kg 13 pts
12-01-2026 1.100 m 11ème
M. MERRAD 53 kg 12 pts
09-02-2026 1.000 m retiré
MS. TADJ 54 kg 14 pts
28-02-2026 1.100 m 12ème
M. SENOUCI 54 kg 12 pts
06-03-2026 1.000 m 12ème

AF. BENZERGUINE 53 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

4 - TORNADO DE SRIDJA
R. BAGUIRA 54 kg
04-07-2025 1.200 m 3ème
R. BAGUIRA 53 kg 12 pts
18-07-2025 1.200 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
29-08-2025 1.200 m 1er 1'26"
R. BAGUIRA 56 kg 13 pts
06-03-2026 1.000 m 8ème
R. BAGUIRA 53 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit malgré son dernier échec enregistré sur 1.000m.
Conclusion : Une priorité.

5 - MOURDJANA EL MESK
K. RAHMOUNE 54 kg
18-10-2025 1.100 m 6ème
R. BAGUIRA 53 kg 13 pts
22-11-2025 1.100 m retirée
AB. SEMGHOUNI 54 kg 12 pts
12-01-2026 1.100 m retirée
B. BAGUIRA 53 kg 12 pts
28-02-2026 1.100 m 11ème
K. RAHMOUNE 53 kg 12 pts
06-03-2026 1.000 m 11ème
K. RAHMOUNE 54 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour tirer son épingle du jeu. Elle est à retenir en priorité d'autant qu'elle va partir une nouvelle fois avec Rahmoune.
Conclusion : Une priorité.

6 - DAHIA KARI
A. AIDA 54 kg
12-08-2025 1.000 m 9ème
A. YAHIAOUI 55 kg 12 pts
10-11-2025 1.300 m 8ème

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
M. BENAROUSSE	1 ANGE	M. SEMMAHI	55	9	A. BENGANA
M. TOUISSAT	2 MAROUANE SAT	T. MEGOUCI	55	2	PROPRIÉTAIRE
BR. OUAZENE	3 BER M'HARECHE	AB. SEMGHOUNI	54	6	A. BENGANA
HARAS DE SRIDJA	4 TORNADO DE SRIDJA	R. BAGUIRA	54	5	A. NASRI
A. BEYAT	5 MOURDJANA EL MESK	K. RAHMOUNE	54	3	PROPRIÉTAIRE
HARAS ASSALA	6 DAHIA KARI	A. AIDA	54	12	A. AIDA
A. CHETTIH	7 IQUAMA	AF. BENZERGUINE	53	7	PROPRIÉTAIRE
A. CHETTIH	8 JIMMY	B. BAGUIRA	53	4	PROPRIÉTAIRE
HARAS ASSALA	9 JALNAR (retiré)	A. ATTIA	53	11	PROPRIÉTAIRE
Y. BASCI	10 AAMARA	JJ/ MA. AIDA	53	1	PROPRIÉTAIRE
SY. BENAMAR	11 NOSSAL	D. BOUBAKRI	51	10	A. NASRI
	12 CHAIMET EL MAJD	M. MERRAD	50	8	M. BENDJILLALI

AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
29-11-2025 1.100 m 6ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 18 pts
09-02-2026 1.000 m 11ème
A. AIDA 55 kg 14 pts
13-02-2026 1.400 m 11ème
A. AIDA 56 kg 13 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour se défendre honorablement dans le triplé. Elle est à retenir en priorité sur 1.000m.
Conclusion : Une priorité.

7 - IQUAMA
AF. BENZERGUINE 53 kg
04-07-2025 1.200 m 12ème
AB. SEMGHOUNI 56 kg 12 pts
30-09-2025 1.000 m tombé
S. DOUDARI 55 kg 17 pts
13-10-2025 1.400 m 12ème
S. DOUDARI 55 kg 12 pts
12-01-2026 1.100 m 7ème
K. ATTIA 55 kg 12 pts
09-02-2026 1.000 m 11ème
K. ATTIA 57 kg 14 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre dans un parcours qui n'est pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

8 - JIMMY

B. BAGUIRA 53 kg
23-05-2025 1.300 m 11ème
H. RAACHE 55 kg 12 pts
11-11-2025 1.300 m arrêtée
H. BELMORSELI 55 kg 12 pts
Ses premiers pas aux courses hippiques ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

9 - JALNAR
A. ATTIA 53 kg
Conclusion : Retiré.

10 - AAMRA
JJ/ MA. AIDA 53 kg
08-08-2025 1.200 m 8ème
A. ATTIA 54 kg 12 pts
19-09-2025 1.000 m 13ème
M. MERRAD 53 kg 13 pts
30-09-2025 1.000 m 9ème
M. MERRAD 52 kg 17 pts
Son manque de compétition ne lui donne aucune chance pour espérer se défendre dans ce prix.
Conclusion : A revoir.

11 - NOSSAL
D. BOUBAKRI 51 kg
09-02-2026 1.000 m 10ème
AB. SEMGHOUNI 54 kg 14 pts

28-02-2026 1.100 m 10ème
AB. SEMGHOUNI 54 kg 12 pts
06-03-2026 1.000 m 7ème
M. THAMEUR 53 kg 12 pts
Le changement de monte convient à sa participation dans cette course, ce qui pourrait bien avantager ses chances sur 1.000m.
Conclusion : Une priorité.

12 - CHAIMET EL MADJ
M. MERRAD 50 kg
01-10-2025 1.200 m 11ème
AB. ATALLAH 54 kg 14 pts
09-02-2026 1.000 m 13ème
M. SENOUCI 57 kg 14 pts
13-02-2026 1.400 m 12ème
M. SEMMAHI 54 kg 13 pts
23-02-2026 1.600 m 12ème
B. BAGUIRA 53 kg 12 pts
06-03-2026 1.000 m 10ème
M. MERRAD 52 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS

PARI QUARTE

4 - 1 - 6 - 12 - 5
Possibilités: 11 - 2
Champ F : 4 - 1 - 6 - X
Champ F : 4 - 1 - X - 5
Champ D : 4 - 2 - X - X
4 - 1 - 6 - 5 - 12 - 11

PARI QUINTÉ

4 - 1 - 6 - 12 - 5 - 11
Possibilité: 2
Champ F : 4 - 1 - 6 - 12 - X
Champ F : 4 - 1 - 6 - X - 5
Champ D : 4 - 1 - 6 - X - X
4 - 1 - 6 - 5 - 12 - 11 - 2



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Tiaret
Mardi 10/03/2026

Paris QUARTE-QUINTE
9 - 3 - 1 - 5 - 10 / R. 2 - 12
QUARTE
G: 400 DA P: 40 DA
T: 20 DA C: 15 DA
QUINTE
G: 250 DA P: 50 DA
T: 20 DA C: 15 DA